

## Eric Vial prend la parole pour Propellet en réaction à la mise en place du Chèque Energie-Bois



Dans un contexte de crise énergétique majeure, la filière du bois énergie attendait que le Gouvernement s'engage. La mise en place du bouclier tarifaire en octobre 2021 pour le gaz et l'électricité, avec un budget dépassant les 50 milliards d'euros pourrait presque laisser croire aux Français qu'il n'y a pas eu de hausse du prix d'électricité et du gaz. Même si ce bouclier a été très utile pour les citoyens, la filière du bois énergie et notamment celle du granulé de bois était, de son côté, en attente du soutien du gouvernement pour aider les utilisateurs ayant fait le choix d'une énergie renouvelable.

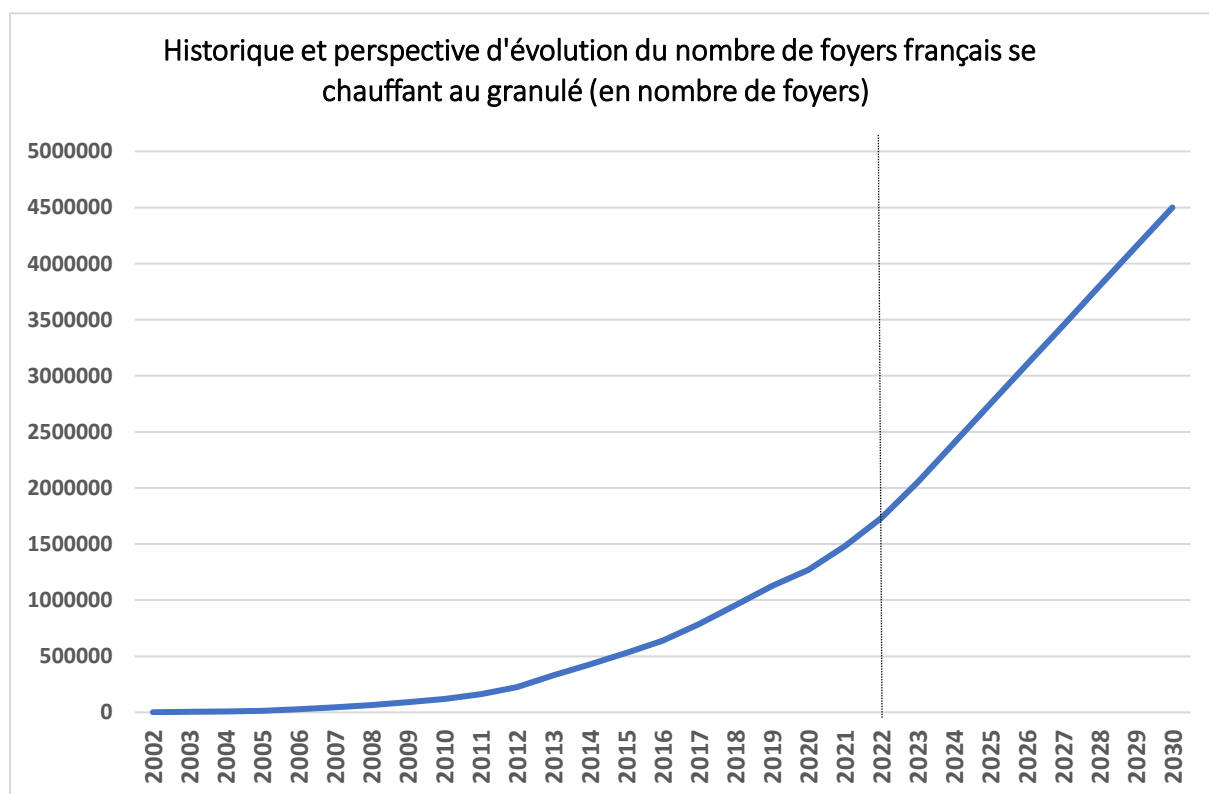
Depuis le 25 novembre 2022, l'énergie « bois » a intégré le dispositif d'aide mis en place par le gouvernement -voté quasiment à l'unanimité par les députés-. Avec une enveloppe de 230 millions d'Euros, ce chèque énergie-bois va permettre de venir en aide aux ménages modestes qui se chauffent au bois.

Eric Vial, le délégué général de l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, Propellet, fait part de sa satisfaction quant à cette mesure gouvernementale. Même si l'aide est conditionnée à un plafond de ressources, elle est précieuse pour le budget des utilisateurs de ce mode de chauffage

En effet, les 8 millions de personnes qui se chauffent au bois, dont 1,7 millions avec du granulé, participent à l'effort collectif en utilisant une énergie renouvelable, locale, propre et décarboné.

*« Le bois énergie est résolument en phase avec les objectifs de baisse d'émissions des gaz à effet de serre. Ce chèque est bien sûr une mesure ponctuelle en réponse aux récentes tensions sur la filière granulé ayant contribué à atteindre des prix parfois irrationnels, mais le granulé reste le combustible le plus économique sur le marché. La filière du granulé est une filière jeune et dynamique. Elle crée de l'activité économique dans les territoires et son rythme de développement est gage de confiance pour l'avenir. Il est temps de nous appuyer sur des énergies locales, tel que le granulé de bois, dont nous pouvons maîtriser la fabrication, l'approvisionnement et donc le coût. L'approvisionnement en bois des granulés français se situe à moins de 150 km des usines, ce qui participe à l'excellent bilan carbone du granulé. »*

Les énergies fossiles et importées comme le gaz, ou indexées sur le prix des énergies fossiles au niveau européen telle que l'électricité sont des énergies insécurisantes car très dépendantes d'autres pays. Qui plus est, elles sont fortement émettrices de CO<sub>2</sub>.



C'est la raison pour laquelle, l'énergie bois a un rôle central à jouer dans le mix énergétique et peut aider la France à rattraper son retard en matière d'énergie renouvelable.

La filière du granulé de bois se réjouit de pouvoir compter sur le soutien du gouvernement pour aider les consommateurs et par la même une filière d'avenir. Le granulé est un combustible homogène, dense, très performant qui brûle dans des appareils high tech pilotable à distance. Le chauffage au bois est résolument moderne.

